

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RELEVÉ DE CONCLUSIONS DE LA SÉANCE DU 22 JANVIER 2010

Convocation : 13 janvier 2010.

Présents : M. JP TIXADOR, président, MME A. FOLIARD (représentée par M. L. LAFONT), MM. A. BATTLO, M. COLOMER, L. LAFONT, L. MUNOZ, A. RENART, vice-président.

Absents : MM. A. LABERTY, A. NOÉ, P. PLUSQUELLEC.

Présents, avec voix consultative : MM. G. LUIS, Trésorier de MONT-LOUIS, P. FAUVEAU, Directeur.

Le quorum atteint, le Président ouvre la séance à 18 heures.

ORDRE DU JOUR, tel qu'il apparaît dans ce document : **UNANIMITÉ.**

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : **M. A. RENART** est élu : **UNANIMITÉ.**

RELEVÉ DE CONCLUSION DE LA SÉANCE DU 18 NOVEMBRE 2009 : **APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ.**

BUDGET 2010 : Le projet de budget a été envoyé aux membres du CA avec les convocations. Le directeur, ordonnateur des dépenses, commente ce projet article par article en commençant par les dépenses. Les précisions demandées sont apportées au fil de cette présentation. Le projet de stage de S. ALIBERT est commenté au moment d'aborder le § 628 et est voté à part, voir paragraphe suivant. Il est convenu, en outre, que ce budget est voté sous réserve du Compte de Gestion que présentera M. le Trésorier de MONT-LOUIS. **LE BUDGET 2010, EST APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ ET SERA, SI BESOIN EST, MODIFIÉ EN FONCTION DU COMPTE DE GESTION.**

STAGE DE M. SYLVAIN ALIBERT : le Directeur indique que les stages précédents se sont révélés utiles à RELC qui a pu faire des économies substantielles sur diverses interventions, ces économies ont couvert la dépense. Le stage proposé « Confection d'accessoires souterrains synthétiques BT » permettra de continuer dans cette voie. Il doit bien être entendu que ce stage, payé par RELC, n'entre pas dans le cadre des stages prévus pour les employés municipaux. **CE STAGE EST APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ.**

COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION : Le Directeur, ordonnateur des dépenses, présente le Compte Administratif, mais indique qu'il ne pourra être approuvé qu'en concordance avec le Compte de Gestion que présentera le Comptable, Trésorier de MONT-LOUIS. Il propose, avec l'accord de M. le Trésorier, d'organiser ce vote par correspondance dans la mesure où le Conseil a pris connaissance de l'essentiel lors de cette séance. **CETTE PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

IMPAYÉS : Ce problème reste grave et latent. M. le Trésorier fait part au Conseil de ses difficultés et, en particulier, de l'impossibilité, avec le programme *HÉLIOS*, de respecter le processus qui avait été mis en place. Il indique qu'il va tout mettre en œuvre, malgré ses surcharges de travail actuelles, pour engager les poursuites. RELC, de son côté proposera des actions de coupures ou de réduction de puissance pour les résidents mauvais payeurs. M. le Trésorier, de plus, se propose de faire parvenir à RELC, un « État des Restes » tous les deux mois.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 19H05.

Le secrétaire de séance,

Le Président,

A. RENART

JP TIXADOR

Régie électrique : 10 avenue LAX- 66210 LA CABANASSE

☎ 0033(0)4 68 04 11 35 ☎ 0033(0)4 68 04 25 08

regie-la-cabanasse@wanadoo.fr <http://www.lacabanasse.fr>